



Quel avenir pour les hôpitaux de Créteil ?

Jeudi 25 septembre 2014 18h30, salle Jean Cocteau à Créteil

Parce que, hier comme aujourd'hui ensemble, usagers, personnels et élus, nous refusons

- le démantèlement du groupe Hospitalo-Universitaire (GHU) H. Mondor - A. Chenevier
- la fermeture de services hospitaliers indispensables à la population du Département

Il faut qu'ensemble, usagers, personnels et élus, aujourd'hui comme hier, nous continuions à nous battre:

- Pour des moyens matériels et humains pour la chirurgie cardiaque à Henri Mondor, à l'image du projet « Campus R2B » (Réanimation, Blocs opératoires et Biologie), nécessaire à la préservation de ce service.
- Pour conserver l'hôpital Albert Chenevier, ses services (rééducation, psychiatrie, odontologie...) utiles à la population et complémentaires à Henri Mondor, sur ses terrains actuels mais convoités par les spéculateurs
- Pour une démocratie sanitaire associant personnels, usagers et élu-e-s, que refusent l'Agence Régionale de Santé et l'AP-HP en ne reconnaissant pas notre Coordination.



Menaces sur le haut niveau de qualité de soins à Henri Mondor !

Craintes sur le service de neurochirurgie

Tous les patients relevant d'une urgence neurochirurgicale ou neuroradiologique interventionnelle étaient dirigés jusqu'au 3 février 2014 vers le centre de grande garde référent.

La grande garde (GG) neurochirurgicale jusqu'à début février était assurée par 6 établissements : Mondor, Salpêtrière, Beaujon, Lariboisière, Kremlin-Bicêtre et Ste Anne. Ce qui revenait à être centre référent GG tous les 6 jours. Cela demandait à chaque établissement d'organiser une équipe de neurochirurgie et d'anesthésie pour la prise en charge de tous les patients relevant de cette spécialité sur l'Île de France.

L'agence régionale de santé (ARS) nous oblige désormais à appliquer une nouvelle organisation pour répondre au mieux aux exigences de la loi Hôpital Patients Santé Territoires (HPST), la territorialisation d'une part et la contractualisation

d'autre part.

L'ARS a forcé l'AP-HP a accepté un deal lui imposant la prise en charge des patients les plus lourds en « nuit profonde » (21h-8h), laissant aux structures privées (Hôpital Foch et fondation ophtalmo Rothschild) les patients les plus « rentables ».

Cette réorganisation aux forceps oblige nos services à assurer tous les jours une prise en charge d'un bassin de vie* de plus en plus lourd mais sans aucun moyen supplémentaire entraînant à terme une dégradation de la prise en charge des patients de l'hôpital public.

Depuis la mise en place de ce nouveau système de fonctionnement l'accueil des patients les jours de grande garde a diminué très nettement. Sauf... les dimanches et les jours fériés, jours où les structures privés Foch et la fondation

ophtalmo Rothschild n'assurent pas l'accueil des urgences neurochirurgicales, ces jours le nombre de patients que reçoit Mondor double, voire plus. Nos craintes sont la diminution du nombre de passages de patients les jours de grandes gardes, le désir de l'ARS, et à travers elle son directeur Claude Evin, de fermer un site ou deux de neurochirurgie en Ile de France n'étant pas abandonné.

Rappel : fin 2009, l'ARS remettait un rapport dans lequel était pointé du doigt le nombre de service de neurochirurgie sur l'Ile de France, jugé « trop nombreux » par ses rapporteurs. Sur le Val de Marne, deux services de neurochirurgie au sein de l'AP-HP (les hôpitaux Henri Mondor et du Kremlin Bicêtre) leur semblait être une chose complètement inutile...

* Le bassin de population de Mondor englobe tout le Val de Marne ainsi qu'une partie de l'Essonne et de la Seine et Marne, soit environ 1,5 millions de personnes.

Quid de l'avenir des laboratoires ?

L'avenir des laboratoires de l'hôpital Henri Mondor semblait pourtant assuré. Le bâtiment « R2B », vieux projet qui trainait dans les cartons depuis des années, semblait se concrétiser. Celui-ci était censé regrouper les blocs opératoires, les services de réanimation et les laboratoires.

Fin septembre 2014, Mme Faugère venait à Henri Mondor annoncer le financement du projet par la vente de terrains sur cet établissement, un projet de 50 millions d'euros revu à la baisse (20 millions de moins que le projet d'origine). Dans l'affaire le projet perd un « B », cette perte se traduit par l'abandon de la biologie dans l'hypothétique bâtiment devenu désormais « RBI » (réanimations, blocs interventionnels)

Aucun projet de rénovation des laboratoires n'est venu se substituer à ce qui aurait offert à ce secteur de nouveaux locaux. Pourtant les laboratoires en auraient bien besoin, sans travaux ils ne sont plus viables tels qu'ils existent actuellement, ils sont hors normes en matière de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie.

Il serait plus que dommageable à Henri Mondor de perdre tout ou une partie de ses laboratoires. Pouvoir pratiquer au sein de son établissement

tout type d'examen facilite la prise en charge de patients, quelques soient leurs pathologies. L'externalisation des examens serait une perte irremplaçable pour le savoir faire de notre hôpital ainsi que la perte du secteur de recherche.

Chirurgie cardiaque

Après avoir mené une lutte acharnée pour le maintien du service de chirurgie cardiaque et contre la politique d'austérité menée par l'ARS et les gouvernements successifs nous avons gagné une bataille mais pas la guerre.

En effet, nous avons obtenu un délai mais hélas pas assez de moyens pour que l'activité soit pérenne, nous sommes toujours en attente d'une prolongation d'autorisation. Il est fort probable que cette activité subisse à nouveau une attaque si l'on considère le fait que la politique de santé en France se dégrade. Nous n'avons plus à ce jour de ministère de la santé ; voilà un triste constat qui nous prouve bien à quel point les hautes instances gouvernementales se soucient plus du profit que de l'action sociale.

La santé a hélas trop tendance à devenir une marchandise, c'est pourquoi si besoin nous nous battons une fois encore pour que l'offre de soin ne soit pas assujettie aux ressources de chacun.

Nous ne sommes pas dupes, ce n'est pas avec les pseudos remaniements ministériels ainsi que les 50 milliards d'économie annoncés, dont 10 milliards pour la santé, qu'il sera possible de répondre aux ambitions de l'hôpital public.

Nous, la Coordination, exigeons des réponses. Le maintien et le développement de la Chirurgie Cardiaque, comme de l'ensemble des services des hôpitaux Henri Mondor et Albert Chenevier, est une exigence légitime vis-à-vis du bassin de population dont nous avons la responsabilité.

Parking

Le prochain bâtiment à sortir de terre dans Mondor sera... un parking de 600 places. Issu d'un partenariat public / privé celui-ci ne sera gratuit qu'une demi heure. Quand on connaît les difficultés pour accéder aux ascenseurs on se rend immédiatement compte que cette « gratuité » ne bénéficiera à personne. Un parking oui, mais gratuit pour tous !



Albert Chenevier : Maintenir le site pour des projets d'avenir

En Septembre 2013, par notre action commune, nous empêchions le Conseil de surveillance du GHU et l'AP-HP de vendre 40 % des terrains d'A. Chenevier. L'action des usagers, personnels et élus n'a pas fait que contraindre à l'abandon de ce funeste projet, mais a présenté un contre-projet pour préserver et valoriser ce site exceptionnel qui utilise l'espace comme outil (ou moyen) thérapeutique.

Malgré la décision du Département d'implanter un EHPAD, le 16 Mai 2014, dans le document « **Conférences stratégiques et budgétaires 2014** », présenté lors de la Commission de Surveillance du Groupe Hospitalier Mondor, c'est près de la moitié de la

surface de Chenevier qui est présentée comme étant susceptible d'être vendue, dès 2017, soit une **cession foncière de 27 000 m² ! Ceci après** le délai de classification de 5 ans par la mairie de Créteil des terrains de l'hôpital en « terrain hospitaliers » expiré. On entend déjà le bruit des pelleteuses !!!

L'hôpital Albert Chenevier favorise l'accueil des familles et dispose de lieux de vie hors des services de soins, ce qui permet de créer ou de maintenir le lien social lors d'une hospitalisation qui dépasse toujours les trois semaines et dure parfois des années.

Chenevier doit continuer à pouvoir répondre aux besoins de la population !

Albert Chenevier

- surfaces libérables : 10 000 m²

- cession foncière : 27 000 m²

(les surfaces bleues sont ce qui restera de Chenevier une fois la vente effectuée)



Service d'odontologie (dentaire) mis en danger

Depuis plus de quarante ans, le service dentaire est dans des locaux préfabriqués dans un état pitoyable. En 2009 un projet de reconstruction a été proposé. Il prévoyait la construction d'un nouveau bâtiment à l'entrée de l'hôpital, le long de la rue de Mesly. Ce projet fut abandonné par la direction de l'Hôpital au profit d'un transfert vers l'hôpital Mondor pourtant déjà saturé. Le déménagement est prévu en 2016.

Est il justifié ? Nous proposons d'actualiser le projet de 2009, en construisant un nouveau bâtiment qui pourrait accueillir de nouveaux services accessibles à la population locale : **centre de santé** avec radiologie, rééducations spécialisée, laboratoires ainsi que des consultations multidisciplinaires externes (ORL, Ophtalmologie, odontologie).

Les services de rééducation cardiaque, de rééducation digestive et nutritionnelle, de rééducation neurolocomotrice, de psychiatrie et l'unité de soins palliatifs, gériatrie court et moyen séjour qui ont pour vocation d'accueillir les patients à leur sortie d'un service de soins de court séjour et qui ne peuvent retourner à leur domicile, renforcent la spécificité d'Albert Chenevier par leur synergie et leur complémentarité avec les différents services de soins.

La Coordination propose ainsi la création d'un Institut d'Auto-rééducation, pour accentuer et promouvoir des méthodes novatrices de travail physique auto-rééducatif guidé spécialisé, notamment pour des patients souffrant de troubles neurologiques, rhumatologiques, gériatriques, cardiorespiratoires.



Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil (CHIC)

Depuis quelques années, la mise en œuvre des lois HPST et T2A entraîne pour les établissements publics hospitaliers une gestion dictée par des logiques strictement financières. Ces établissements sont contraints désormais d'adopter des mesures drastiques et sans concertation ni évaluation des besoins et souvent contre l'avis des organisations syndicales et des associations des usagers.

Le CHI de Créteil est doté des services de qualité au niveau soins et prise en charge des patients, d'un nouveau plateau central d'urgences. En 2012, il y a eu 110 000 passages aux urgences.

Ce nouveau bâtiment comprend 89 lits et places sur une surface de 10 920 m², il va pouvoir répondre aux besoins de la population du val de marne. Il est doté d'un système de pneumatiques relié à plusieurs bâtiments y compris la pharmacie et la biologie ce qui permet un gain de temps précieux et une bonne prise en charge des patients.

Le CHI de Créteil, est également doté de services d'Assistance Médicale à la Procréation, de néonatalogie, court séjour petit nourrissons, de chirurgie pédiatrique, de suites de couches-kangourou, des urgences gynécologiques, pédiatriques, d'un service d'ophtalmologie, de pneumologie et d'autres services...

CGT et SUD restent vigilants quand à la continuité du fonctionnement du service de Radiothérapie, d'après des rumeurs qui circulaient il risquerait de fermer.

Ce service accueille un grand nombre de patients régulièrement, c'est la raison pour laquelle, la vigilance doit rester constante.

Une mobilisation associant usagers, professionnels, responsables politiques, élus, doit nous permettre de lutter pour le droit d'accès aux soins de proximité pour toutes et tous et pour un hôpital public.

Il est urgent d'agir !

La Coordination refuse tout chantage basé sur une politique d'austérité obligeant les hôpitaux de notre ville à se sacrifier au détriment des besoins de santé des usagers et des conditions de travail des personnels.

Il ne peut y avoir d'un côté la nécessité d'assurer une véritable qualité des soins et dans le même temps créer une situation catastrophique pour la prise en charge des soins de suite, la rééducation des patients et le traitement des patients de psychiatrie de Créteil et des environs du Val-de-Marne.